

COMMUNE de
SEYSES
10 Place de la
Libération
31600 SEYSES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSES

Nombre de Conseillers :
En exercice : 29
Présents : 15
Procurations : 6
Absents : 8
Votants : 21
Pour : 21

L'an deux mille dix-neuf, le seize octobre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seyses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.

REÇU LE :

18 OCT. 2019

MONTANE Jérôme PASDELOUP

PRESENTS : Alain PACE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Yvelise MONTANE, Jérôme PASDELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Magali GRANDSIMON, Laurent VALLET, Alain D'ORSO, Philippe RIGAL, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA.

PROCURATIONS : Geneviève FABRE à Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH à Magali GRANDSIMON, Mryvonne SALES à Alain PACE, Frédérique LAURENS à Philippe RIBET, Jennifer DURAND à Alain VIDAL, Manuel SOLSONA à Elisabeth DELEUIL.

ABSENTS : Alain AUBERT, Thierry LAZZAROTTO, Corinne CORDELIER, Bruno BENOIST, Floréal PALAZON, Line DELHON, Eva FLORES, Joëlle GARCIA.

Secrétaire de séance : Patrick MORDELET

N° 4623

OBJET :

**SAGe – Adhésion
Venerque et
modification des
modalités de
transfert des
compétences
optionnelles**

Monsieur Le Maire donne lecture à l'Assemblée de la délibération du 16 septembre 2019, du SIVOM Ariège Garonne (SAGe) par laquelle, le Syndicat :

- Approuve la demande d'adhésion de la Commune de Venerque,
- A modifié l'article 11-1 des statuts, relatif aux modalités de transfert des compétences

Après lecture des statuts modifiés,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** l'adhésion de la commune de Venerque,
- **Approuve** la modification statutaire à l'article 11-1,
- **Approuve** les statuts ainsi modifiés,
- **Charge** Monsieur le Maire de l'application de la présente délibération.

Certifié exécutoire,
Reçu en Sous-Préfecture
le : 18 OCT. 2019

Affiché
le : 21 OCT. 2019

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,
au registre sont les signatures,
pour copie conforme, Seyses, le 17 octobre 2019

**Le Maire,
Alain PACE**

